

République Française

Département de la Marne

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

N° DE_2023_166

Commune de Jussecourt-Minecourt

Nombre de membres

Nombre en exercice	Présents	Votants
09	08	09

DATE DE CONVOCATION

Le 08 décembre 2023

L'an deux-mil vingt-trois ,le jeudi quatorze décembre à dix-sept heures , le Conseil Municipal , légalement convoqué le huit décembre ,suite à réunion du vendredi huit décembre reportée faute de quorum, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi , sous la Présidence de Mme WIRBEL Vivianne, Maire
Présents : Vivianne WIRBEL, Jean-Paul DENIS, Christophe MUNIER ,Cédric WALIGUNDA ,Clément ROLLOT, Jacky DIMNET, Claudine MACHAL, Maria PAÏVA DE CASTRO
Absents avec procuration : Damien SIMONNET

Secrétaire de séance : Jacky DIMNET

Faisant suite à l'ordre du jour réunion du vendredi 08 décembre , PAS DE QUORUM reportée à ce jour

Délibération N° DE_2023_166

LOCATION des terres et herbages (montant à régulariser)

Le Maire explique aux Conseillers Municipaux qu'une erreur de calculs en ce qui concerne les locations des herbages et des terres 2022 et 2023 a eu lieu et qu'il faudrait de ce fait , régulariser les sommes dues par les bailleurs

Total des montants 2022 TERRES à régulariser concernant 5 locations : 20,42 euros

Total des montants 2022 HERBAGES à régulariser concernant 3 locations (pour 4 parcelles) : 0,97 €

Total des locations 2023 TERRES à régulariser concernant 5 locations : 59,13 €

Total des locations 2023 HERBAGES à régulariser concernant 3 locations (4 parcelles) : 2,34 €

Soit une régularisation totale terres + herbages de 82,86 € à régulariser

Après en avoir délibéré ,le Conseil Municipal , à l'unanimité des présents , autorise le Maire à :

- Autoriser Mme le Maire à signer tout document relatifs à cette affaire
- Régulariser la location des terres et des herbages pour l'année 2022 et 2023 pour la somme totale de 82,86 € selon les tableaux suivants :

NOM DU LOCATAIRE	BAIL	CONTENANCE	LOYER 2021	LOYER A PAYER 2022	MONTANT FACTURE EN 2022	MONTANT A REGULARISER
SCEA DE LA CHEE	1999/01	6 HA 1 A 80 CA	574 ,61	595,01	580,56	14,45
BEAUDET Loïc	BL-20110101-01	28 A 21 CA	68,36	70,79	69,07	1,72
ROLLOT Eric	BL-20110101-01	43 A 65 CA	89,38	92,55	90,31	2,24
GERARD Christophe	BL-20110101-02	35 A	47,06	48,73	47,55	1,18
GERARD Christophe	BL-20110101-03	28 A 35 CA	33,37	34,55	33,72	0,83
TOTAL				841 ,63	821 ,21	20,42

LOCATION DE TERRES 2022

LOCATION DES HERBAGES 2022

NOM DU LOCATAIRE	LIEU	CONTENANCE	LOYER 2021	LOYER A PAYER 2022	MONTANT FACTURE EN 2022	MONTANT A REGULARISER
SCEA DE LA CHEE	Chemin du Jardinot	0,0600	6,38	6,61	6,38	0,23
EARL ROLLOT	Les Marjolets	0,0825	8,78	9,09	8,87	0,22
	Chemin du Grand Paquis	0,0500	5,33	5,52	5,39	0,13
LORENTZ Sylvie	Chemin de la Prée	0,1025	10,92	11,31	10,92	0,39
		TOTAL		32 , 53	31,56	0,97

NOM DU LOCATAIRE	BAIL	CONTENANCE	LOYER 2022	LOYER A PAYER 2023	MONTANT FACTURE EN 2023	MONTANT A REGULARISER
SCEA DE LA CHEE	1999/01	6 HA 1 A 80 CA	595,01	628,51	586,69	41,82
BEAUDET Loïc	BL-20110101-01	28 A 21 CA	70,79	74,78	69,80	4,98
ROLLOT Eric	BL-20110101-01	43 A 65 CA	95,55	97,76	91,26	6,50
GERARD Christophe	BL-20110101-02	35 A	48,73	51,47	48,05	3,42
GERARD Christophe	BL-20110101-03	28 A 35 CA	34,55	36,50	34,08	2,42
			TOTAL	889,01	829,88	59,13

LOCATION DE TERRES 2023

NOM DU LOCATAIRE	LIEU	CONTENANCE	LOYER 2022	LOYER A PAYER 2023	MONTANT FACTURE EN 2023	MONTANT A REGULARISE
SCEA DE LA CHEE	Chemin du Jardinot	0,0600	6,61	6,98	6,45	0,53
EARL ROLLOT	Les Marjolets	0,0825	9,09	9,60	8,96	0,64
	Chemin du Grand Paquis	0,0500	5,52	5,83	5,45	0,38
LORENTZ Sylvie	Chemin de la Prée	0,1025	11,31	11,95	11,16	0,79
		TOTAL		34,36	32,02	2,34

LOCATION DES HERBAGES 2023

Fait à Jussecourt-Minecourt
 Le 16 décembre 2023
 Par le Président de séance
 Vivianne WIRBEL, Maire



Secrétaire de séance
 Jacky DIMNET

